# L'ABEILLE

—DE LA—

# NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

# L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville



VENTES A L'ENCAN.

## Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

# A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 74,904.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Plaide J. Spear Huissier—Bureau No 802 rue Perdido. MERCREDI le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 8 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delaware, Chippewa et Jersey, d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1842, déposé comme plan No 13 en l'étude de Robert J. Beard, alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun en mesure américaine, 38 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le balance s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par les billets de l'acquéreur, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en plus et en déduire du prix de l'adjudication; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication en faveur de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Monnier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. J. Méraï, Jérôme Mesmier, avocats.
12 fév—12 19 26—mars 5 12 15


BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1905.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

| STATIONS. | Pieds hauteur à la rive, pieds. | Ligne du danger, pieds | Hausse: pieds | Baisse: pieds |
|---|---|---|---|---|
| St-Paul | ..... | 14 | 3.5 | —0.2 |
| Davenport | 16 | 15 | ..... | ..... |
| St. Louis | 22 | 30 | 15.5 | —0.9 |
| Cairo | 44 | 45 | 36.5 | +1.2 |
| Memphis | 22 | 32 | 24.9 | +0.8 |
| Helena | 45 | 42 | 31.8 | +0.4 |
| Vicksburg | 44 | 45 | 31.9 | +0.4 |
| Rivière Rouge | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Donaldsonville | 23 | 25 | ..... | ..... |
| Nlle-Orléans | 9 | 16 | 11.2 | +0.2 |
| Belize | ..... | 21 | 29.4 | +0.2 |
| [illegible] | ..... | 41 | ..... | ..... |
| Kansas City | ..... | 21 | 10.1 | —0.4 |
| Pittsburg | 20 | 22 | 8.3 | —1.6 |
| Jeanette | 45 | 50 | 47.9 | —0.2 |
| Louisville | ..... | 28 | 21.7 | +2.5 |
| Nashville | ..... | 40 | 31.3 | +0.9 |
| Chattanooga | 22 | 12 | 13.4 | —2.0 |
| Fort Smith | ..... | 22 | 9.0 | —1.4 |
| Little Rock | ..... | 22 | 14.2 | —1.2 |
| Arthur City | ..... | 27 | ..... | ..... |
| Fulton | 20 | 28 | 22.0 | —0.1 |
| Shreveport | 21 | 29 | 14.2 | +0.5 |
| Alexandria | 22 | 32 | ..... | ..... |
| Barbre | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Camden | 26 | 29 | 24.2 | +1.2 |
| Monroe | ..... | 40 | 28.8 | —0.1 |


# EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

# L'ARGENT

En Achetant Chercher de Suite un Exemplaire de

# L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauve en du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc : Il ne Coûte que 2 5 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs désignés.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Éditeurs, Chambres 35 et 36, 606 Alibi Commercial, coin de la rue Camp.
21 fév


AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Sabina Brockman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,594—Division A—Attendu que William G. Brockman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sabina Brockman, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
12 mars—12 16 21


## Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2196 rue Harmonie, entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Celia Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,312—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. B. Somerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Harmonie, Saratoga et Franklin, désigné par le No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 2196 rue Harmonie, et comprennent un cottage simple en bois, barrière en fer sur le devant et contenant environ 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence et un placement payant.

Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui même endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur

L. E. Hoover, avocat
25 fév—2, 26—mars 5 12 19 26 28

50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D.C.

# EXCELLENTS PLACEMENTS.

Une Splendide Occasion

S'offre aux capitalistes de faire un placement très rémunérateur par le

"WESTMINSTER HEIGHTS CO.",
"BOROUGH PARK CO." et
"BENSONHURST CO.",

277 Broadway, New York City, et avenue J. et Nostrand, Brooklyn

S'adresser à

GALLIER J. CAPDEVIELLE,

SOUS-AGENT,

731 RUE GRAVIER,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE

7 fév



La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

| Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 | $3,230,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 | $1,499,799 |
|---|---|---|---|

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA, CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident, J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire, THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

10 avril—1an—JeuDimMar

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 329, vieux No 65 rue Royal.

| | | |
|---|---|---|
| Capital | $ 500,000 | 00 |
| Actif | 1,145,094 | 47 |
| Surplus net | 310,910 | [illegible] |

CHARLES JANVIER, Président. J. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FORCHER, Gérant.
Pertes payées depuis l'organisation ..... $6,613,505 77
6 jan—1an



VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

## J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

# PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, entre Dupré, ilet des rues Conti et White.

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, dossier No 75,978, dans l'affaire intitulée Gustave Flauner vs Frank A. Nouliet, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, il sera vendu à J. L. Onorato, encanteur, l'offert en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, la propriété ci-après suivante:

Sept certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, désignés comme lots numéros dix à seize inclusivement sur un plan fait par Pilié, daté le 15 mai 1866, annexé à un acte d'hypothèque pardevant F. Zengel, notaire, le 16 novembre 1866, par H. J. Goebel à E. L. Lewis Jr, et accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lots Nos 10, 14 et 15, chacun 32' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 8" 9"; les trois lots contigus l'un à l'autre, les numéros pairs étant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de 16 de 107' 4" 7". Lots numéros impairs, quatorze, quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit: Les numéro treize forme l'angle entre rues Bienville et Dupré, et a 31' 6" de face à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Dupré de 102' 4" 7"; les numéros quatorze à 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"; les numéros quinze à 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7", et les numéros seize à 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 2601-23-25-27 rue Bienville, Nos 206 10 rue Dupré, et les Nos 1 à 10 Rangée Goebel.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an, jusqu'au paiement, et le dit paiement différé devant être garanti par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est présentement décrit et donné, lesdites représentées par deux billets en montants égaux liés sur l'ordre de et signés et endossés par l'acquéreur ou acquéreurs, en outrement par sécurité coutumière et clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1904 devant être assumées par l'acquéreur ou acquéreurs en plus de son enchère, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant William Kenedin, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO

BERNARD BRUNEN, Esq., EDGAR M. CAHN, Esq., W. K. FARRBERSON, Esq., H. A. PARSONS, Esq. } Receveurs et Liquidateurs. Avocats.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

Bons—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE—Deux Beaux lots sur l'avenue Napoléon, ilet des rues Octavie, Chestnut et Berlin, à l'enchère publique, à la Bourse, 311 Rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John F. Aiken, interdit, Dossier No 66,618, Division B, ledit ordre daté et signé le 13 février 1905, il sera vendu à J. L. Onorato, Encanteur, l'offert en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905, à midi, la propriété foncière ci-dessous—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Octavie, mesurant 64' face à l'avenue Napoléon sur 116' de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie des plusieurs lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 31 mars 1886, déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, alors un notaire en cette ville.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité et aussi l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

W. S. Benedict, avocat.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 26 28

## E. S. COBB.

Installation de laiterie. La propriété de John Longstreet, enseigne des rues Salcedo et Fr Ann—Vente pour cause de retrait des affaires.

22 vaches 4 veaux, 1 taureau, 3 bons chevaux de travail, 3 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 3 jeux de harnais, aussi bons que neufs, 1 auge à fourrage, 1 abreuvoir, 2 cochons gras, 2 jeux bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Jour de la vente, JEUDI, 16 mars 1905, à 11 heures a. m.

Conditions de la vente—Toutes sommes de $1 00 en au-dessus, comptant. Les sommes au dessus de $100, à un crédit de 90 jours, avec bonne sécurité. L'acquéreur achetant le plus de stock sera le bienvenu.

E. S. COBB, Encanteur.

Prendre les chars du Bayou St-Jean pour la vente.
22 mars—12 14 15

## J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 76,278, dans l'affaire de la succession de John F. G. Kraus, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'offert en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite:

1° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'ilet borné par les rues Roussan, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7" 4" de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales à la rue Roussan de 125', desquelles deux rues il forme l'enseigne, les bâtisses sur lesquelles sont connues comme le No 2408 rue Roussan et consistant d'un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Roussan, Première, Deuxième et Division, formant l'enseigne des rues Roussan et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Unsas Lewis, annexé et un inventaire en cool et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds; 8 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Roussan et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2405 rue Roussan et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Gerager, Roussan, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B sur un plan par C. Unsas Lewis, déposé voyer de ville, annexé à un inventaire en cool, et d'après ledit plan le lot B mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Gerager sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Gerager, et consistant en une rangée de demeures en briques.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en cool et sur les plans référés, annexés à l'original dudit inventaire pardevant John Watts, notaire, le 13 février 1905, et étant les propriétés premièrement, nouvellement et septièmement décrites en cool.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur stipulant de porter 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les actes de vente pardevant John Watts, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Hemel vs Mme Delia Cartiste.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,886—Etant d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Dante, Sycomore, Camellia et Mobile, ladite portion de terre étant une portion du lot numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante douze pieds de l'enseigneure des rues Dante et Sycomore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Duprd, Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles. (Acquis d'après acte enregistré dans C. O. Bk 180, fol. 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E Foster, avocat pour le plaignant.
3 mars—3 4 10 17 24 31—av 6


Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

# W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 93 16.

Cour Succursale—4716 rue Magasins, coin Valence.

22 oct—



VENTE EN PARTAGE.

# De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX,

No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 66,519, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus insérée de la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 2113 rue Prytanée, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson et Joséphine, et l'avenue St-Charles, rectifiée de la manière nous une belle barrière en fer, et contenant grande galerie, vaste vestibule, grand salon, salle à manger, cuisine, branderie, lavabo, office et autres agréments au rez-de-chaussée, galeries sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, lavabo, cabinet pour le linge, au premier étage. Les chambres sont grandes, avec ornements élevés, bien ventilées et bien faites, d'un bout à l'autre, avec marbres de cheminée en marbre dans les chambres principales. Les terrains sont unis en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, quatrième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Hodson, ingénieur civil, le 15 juin 1888, annexé à un acte pardevant B. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 23 juin 1848, chaque lot mesurant trente et un (31') pieds onze (11") pouces et cinq (5") lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix neuf (117') un (1") pouce et six (6") lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue. Le voisinage ne peut être surpassé. Les cambiaires et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule au rez-de-chaussée, sont incluses dans la vente. Des clefs d'entrée seront fournies tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées assurées et la police transférée au porteur en portant des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et en déduit du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson, avocat.
12 fév—12 19 26—mars 5 12 16


Succession de Adolph Ducas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,468—Division B—Attendu que Adolph Dugas, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Ducas, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
11 mars—11 15 20


THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Solicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remarquez à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur le Levee, au pied de la rue Race. Phone 883; à Algier, au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1 sept—1an—dim, mer


VENTES A L'ENCAN.

## J. L. Onorato.

Annonce Judiciaire—Vente en Partage de la Succession de Eugène May—A l'Encan—

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1905, et signé le 26 janvier 1905, dans l'affaire intitulée Mme Maria C. May vs Mlle Marie May, Dossier No 74,900 de ladite cour, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et aussi en vertu d'un autre ordre de ladite Cour, dans la même affaire, ledit ordre étant daté et signé le 1er février 1905, et aussi conformité à un ordre additionnel de ladite Cour, daté et signé le 14 février 1905, dans cette même affaire, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, l'offert à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 23 mars 1905, à midi, les propriétés foncières suivantes:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 23 borné par les rues Canal, Charters, et Doumas, maintenant Iberville, et le Passage de la Bourse, lequel lot formant l'enseigneure desdites rues Canal et Charters, et mesurant 29' 11" 4" plus ou moins de face à la rue du Canal sur 80' plus ou moins de profondeur et de façade sur ladite rue de Charters; ledit lot de terre étant désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pilié, alors voyer de ville, le 12 février 1852 et annexé pour référence à un acte passé le 11 mars 1852, pardevant M. de Armas, ancien notaire de cette ville. Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 601 et 603 rue du Canal à l'enseigneure de la rue Charters, occupée par la pharmacie de May, Ltd. La propriété sera vendue sujette au bail existant. Les renseignements à la vente.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 23, borné par les rues Canal, Doumas (maintenant Iberville) et Charters et le Passage de la Bourse, et désigné par le Numéro 1 sur un plan fait par Charles de Armas, voyer, le 8 mai 1850 et déposé en l'étude de Théodore Guyot, ancien notaire en cette ville, comme plan No 304. Le dit lot mesurant 29' 9" 6" de face à la rue Charters sur une profondeur de 97' 7" 6" sur le côté vers la rue du Canal et 97' 9" 4" sur l'autre côté, et 19' en largeur dans le fond, mesure américaine. Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 115 rue Charters. La propriété sera vendue en cette un bail existant. Les renseignements à la vente.

3° Un morceau de terre dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 183, borné par les rues Pitan, Cinquième (maintenant Poplar) et Short et l'avenue Carrollton; ladite portion de terre mesurant 101' 4" de face à l'avenue Carrollton, 276' de face à la rue Pitan, 165' de face à la rue Short sur 145' sur une ligne courant parallèle avec la rue Pitan et vers l'avenue Carrollton, de là sur une ligne courant parallèle avec la rue Short et vers la rue Pitan 50' soixante pieds, de là sur une ligne courant parallèle avec la rue Pitan jusqu'à l'avenue Carrollton (120' le tout d'après le plan enregistré le 7 décembre 1899 dans le bureau des transferts, livre No 175, folio 32. Cette propriété a été subdivisée par D. M. Brosnan, député voyer de ville, d'après le plan daté le 3 février 1900. Cette propriété sera vendue d'après ledit plan qui indique la ligne suivante:

Le lot A, mesurant 105' 4" de face à l'avenue Carrollton, la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 130' entre lignes parallèles le tout plus ou moins. Le dit lot A formant l'enseigneure de l'avenue Carrollton et de la rue Pitan, ensemble avec les améliorations sur le dit lot, lesquels comprennent l'entrepôt résidence moderne à deux étages connue comme le No 1905 avenue Carrollton. La maison a été dessinée et construite par Thomas Sully architecte, pour son usage personnel, et est une des meilleures résidences en cette ville.

Le lot B, mesurant 30' 3" de face à la rue Short sur 145' de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Le lot C, mesurant 30' 3" de face à la rue Short sur 145' de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Le lot D, mesurant 47' 4" de face à la rue Short, sur 145' de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse d'écurie.

Le lot E, mesurant 30' de face à la rue Short sur une profondeur de 145' entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Le lot F mesurant 30' de face à la rue Short sur une profondeur et façade à la rue Pitan de 145 entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ledit lot formant l'enseigneure des rues Short et Pitan.

4° Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 234, borné par les rues Poeniston, Perrier, Prytanée et Amélie, mesurant 30' 9" de face à ladite rue Poeniston sur 108' 8" 4" de profondeur entre lignes parallèles, et étant cette partie du lot B la plus près de la rue Perrier et contiguë au lot A, lesquels lots A et B sont représentés sur un plan particulier annexé à un acte passé pardevant Marcel T. Duazan, ancien notaire en cette ville le 20 juillet 1886.

5° Un autre certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Huitième District de cette ville, dans l'ilet No 125 borné par les rues Poeniston, Prytanée, Perrier et Genevieve, désigné par la lettre A, et mesurant 32' 10" 4" sur la dite rue Poeniston, sur une profondeur de 123' 10" 4" sur le côté le plus près de la rue Perrier, et 123' 7" 6" sur la ligne la plus près de la rue Prytanée, le tout entre lignes parallèles, en mesure américaine et d'après le plan et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 1er mars 1890, annexé à et faisant partie de l'acte d'achat ci-après mentionné de ladite propriété. Ladite portion de terre se composée des portions de feu ci-des lots 1, 2, 3 et 4, lesquels figurent sur un même sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1866, aquels ledit défunt Eugène May, par achat de "Eureka Homestead Society", d'après l'acte passé pardevant ledit ancien notaire Maurice T. Duazan, le 10 mars 1890, enregistré dans le bureau des aliénations dans le livre 12, folio 356. Les améliorations consistent en des bâtisses d'écurie.

6° Quatre certains lots à inhumation dans le cimetière de la Métairie en cette ville, maintenant étant au nom dudit défunt Eugène May, dans la section 1, étant les lots 143, 144, 97 et 98 avenue O, mesurant 15' de face sur 30' de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, avec lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité, les paiements différés devant porter intérêt de six tous 6 pour cent par an, intérêt payable annuellement. Les acquéreurs assumant, en plus et en-dessus de leurs enchères, le coût de tous les certificats, les taxes de 1904, les primes d'assurances, s'il y en a, sur les polices d'assurances, et de payer le prorata des toutes les polices d'assurances non expirées de la date du passage des actes jusqu'à la date de l'expiration des dites polices d'assurances, de déposer 10 pour cent des prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de ventes devant être passés pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs. Les loyers provenant de n'importe lesquelles des propriétés vendues n'appartiendront aux acquéreurs qu'à partir de la date du passage des act